

UN MOUVEMENT QUI BOUSCULE LES RÈGLES DU JEU EUROPÉENNES

Les chômeurs desserrent l'étai

par Christophe AGUITON et Catherine LÉVY - février 1998.

En refusant le relèvement des minima sociaux, M. Lionel Jospin s'est attiré les félicitations du patronat français, heureux de son « ouverture très nette vers une société de travail et non d'assistance ». Cette fermeté peut séduire une fraction de l'opinion conservatrice - qui trouvera très vite d'autres motifs de mécontentement (le projet de loi sur la semaine de 35 heures, par exemple) -, mais elle ne résout rien quant au fond et crée une fracture entre la gauche au pouvoir et son électorat. D'autant que le mouvement des chômeurs a provoqué l'émergence de nouvelles organisations bien décidées à agir en faveur d'autres priorités économiques et sociales.

L'actuel mouvement qui donne des corps et des voix au chômage n'est pas un phénomène de génération spontanée. C'est en marchant, en devenant les piétons de la grand-route, que les chômeurs ont commencé à exister et à apparaître en tant que tels. Si ce mouvement a pu ainsi se développer, c'est qu'il a été, pendant plusieurs années, la composante importante d'un rassemblement plus large qui, à présent, se regroupe derrière lui.

On peut faire remonter cette longue histoire à mai 1994 : Agir contre le chômage (AC !) organise alors des marches qui convergent de la province vers Paris. Pendant plusieurs semaines, des chômeurs vont sur les routes, traversent villes et villages, sont accueillis, discutent avec des syndicalistes, des militants associatifs. Vingt mille personnes se retrouvent à la Bastille, et la manifestation se conclut par la réquisition d'un logement rue Béranger. C'est là que s'amorce un mouvement qui va s'amplifier au fil des mois.

En décembre 1994, l'immeuble de la rue du Dragon, investi par Droit au logement (DAL) est occupé, avec, pour la première fois, l'intervention des associations de chômeurs. Des ateliers fréquentés par les membres des associations de lutte, des syndicalistes, des chercheurs et des enseignants se mettent alors en place. Les questions partent des jeunes du Comité des sans-logis (CDSL) : comment vivre quand on ne trouve pas de travail et que l'on ne peut toucher le revenu minimum d'insertion (RMI) ? Pour les protagonistes de ces débats, la seule certitude est qu'on ne peut abandonner à l'Etat le soin de transformer le rapport entre travail et revenu. Depuis 1994, tous les mois de décembre ont été ceux des actions d'éclat : pour les allocataires des minima sociaux, la fièvre d'accumulation d'objets qui saisit une bonne partie de la population devient le comble de la provocation.

C'est en décembre 1995, en plein milieu de la grande grève des cheminots, que se produit, à l'initiative de Droits devant (DD), l'occupation de Beaubourg et le « manifeste des Sans ». Il s'agit d'une date importante. D'une part, les syndicats les plus actifs dans la grève sont très présents lors de la séance plénière. D'autre part, le mode d'expression est nouveau : surgit en effet la notion de droits (civiques, politiques et sociaux) et son négatif : sans droits, fin de droits, une notion qui finit par s'imposer comme thème dominant.

A partir de là, ce qui n'était encore qu'un embryon de mouvement, ne regroupant que quelques syndicalistes proches d'autres militants associatifs, va bénéficier du retentissement de l'action auprès des salariés. Des initiatives partent tous azimuts : réquisition de logements par DAL et le CDSL, réquisition d'emplois (1) par AC !, le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) et l'Association pour l'emploi, l'insertion et la solidarité (Apeis), actions pour obtenir la gratuité des transports en commun, interventions auprès des salariés des grands services publics (EDF, GDF) pour éviter les « coupures », occupation de la Maison des « ensemble », rue d'Aligre, en décembre 1996.

En mai 1997, c'est l'occupation de la Banque de France, prise comme haut lieu symbolique du capitalisme financier.

Finalement reçues par les responsables de cette institution, les associations de chômeurs, la fédération de la banque de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et celle des finances de la Confédération générale du travail (CGT), le Syndicat national unifié des impôts (SNUI), le groupe des Dix (2), DAL et DD revendiquent l'accès aux droits financiers et posent la question du surendettement. Le 15 décembre 1997, les militants des associations de lutte contre l'exclusion et la précarité lancent, avec des syndicalistes, la semaine d'action « Urgence sociale », qui débutera avec l'occupation de la Pyramide du Louvre et l'organisation de débats dans la salle du Carrousel. Cette semaine s'achèvera avec l'« appel du Louvre », signé par de nombreuses organisations demandant, entre autres, la revalorisation des minima sociaux et la prime de Noël pour les chômeurs.

Tous ont également rejoint les luttes des sans-papiers. Au sein de ce mouvement, activiste et volontariste, certaines personnes se consacrent plus particulièrement à la question des droits et de leur condition d'exercice. De même que

le droit au logement est devenu une évidence qui légitime les actions d'occupation aux yeux de la société, les marches contre le chômage et autres actions de ce type ont fini par acquérir une légitimité et populariser une évidence : aucun ménage de trois personnes ne peut vivre avec 3 000 francs par mois. Quant aux occupations d'agences d'Assedic qui se produisent depuis quelques semaines, elles ont l'avantage de faire connaître un endroit où tous ceux qui ne s'aventureraient pas dans les manifestations peuvent sortir de leur isolement.

Grâce aux actions des chômeurs, les questions de fond relatives aux revenus d'existence ont été posées : malgré la création du revenu minimum d'insertion (RMI) et l'augmentation globale du nombre de bénéficiaires, la part des dépenses consacrées aux minima sociaux continue de représenter 1 % du produit intérieur brut (PIB) depuis 1982. Les montants des minima se situent donc, au mieux, entre 30 % et 40 % du revenu disponible moyen, au pis entre 20 % et 30 %, c'est-à-dire nettement moins que le seuil de pauvreté - et ce quelle qu'en soit la définition retenue (50 % du revenu moyen pour la Communauté européenne ou 50 % du revenu médian pour l'Insee).

Alors que le niveau de vie moyen de l'ensemble des ménages a augmenté de plus de 15 % depuis 1982, les minima versés permettent à peine de maintenir le pouvoir d'achat, et certains allocataires ont vu le leur diminuer de 10 % pour l'action spécifique de solidarité (ASS, versée aux chômeurs en fin de droit) et de 20 % pour l'allocation d'insertion (AI, versée aux parents isolés et aux réfugiés politiques, et qui a été supprimée pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans).

Le mouvement des chômeurs s'inscrit cependant dans une problématique plus large que la seule revalorisation des minima sociaux. Dénonçant les inégalités, il est également porteur de revendications sur une utilisation plus démocratique de l'outil fiscal : seuls 15 % des revenus financiers sont taxés, alors qu'aucun revenu du travail ou revenu de remplacement n'échappe à l'impôt ; la précarité et le travail à temps partiel ne garantissent à leurs titulaires que de très bas revenus, parfois inférieurs aux minima sociaux. C'est aussi contre ces formes d'emploi que se mobilisent chômeurs et salariés. Un rapport du Commissariat au Plan estime que sept millions de personnes seraient touchées par le chômage ou victimes des ravages engendrés par les relations salariales nées de la politique économique actuellement suivie par la majorité des gouvernements européens.

Le mouvement des chômeurs français est aussi enserré dans un ensemble qui regroupe les différents pays de l'Union européenne. Il réunit tous ceux qui vivent des revenus de leur travail et qui luttent pour mettre au coeur de la construction communautaire la question de la précarité et une nouvelle relation au travail salarié. Car les emplois à temps partiel non choisis (encore appelés sous-emplois), ou à durée déterminée, ou aidés, ou en alternance, etc., sont autant de formes de chômage partiel, autant de zones d'ombre non comptabilisées, dans les statistiques européennes. En 1993 (derniers chiffres connus), 57 millions d'Européens étaient « pauvres », dont 35 % d'actifs ayant un emploi.

Les marches européennes « contre le chômage, la précarité et l'exclusion » ont souligné ce lien entre des situations voisines. Marcher à travers l'Europe est en effet devenu le mode d'expression choisi par plusieurs milliers de chômeurs et précaires qui, en avril 1997, ont commencé à traverser villes et campagnes, en Italie, Espagne, France, Grèce, Royaume-Uni, etc. Marcher, c'est une manière d'être solidaires, de découvrir des lieux, de faire des rencontres et aussi d'affirmer le refus d'un présent qui voudrait s'imposer comme futur. Marcher, c'est encore une manière de prouver qu'il y a encore une histoire, que l'on peut modifier le cours des choses ; c'est rendre visible la lutte contre la précarité de la vie ; c'est se montrer ensemble pour affirmer ses droits.

Le mouvement est parti de Florence en juin 1996, quand se sont rencontrés des responsables d'associations et de syndicats de plusieurs pays européens. Les militants voulaient, en Toscane comme plus tard à Bruxelles, enclencher un mouvement européen. Il n'y a pas de modèle générique pour l'organisation des marches, mais des configurations particulières dépendantes des histoires nationales et reflétant, dans chaque pays, l'état des mouvements de résistance à la politique commune des gouvernements européens.

En France, l'organisation des marches européennes est atypique, où l'on voit côte à côte des responsables nationaux de syndicats et des associations de lutte. En Italie, les mouvements de chômeurs et de précaires se sont structurés au niveau local ; les deux grandes centrales syndicales ont proposé leurs services pour la mise en place des marches, mais n'étaient pas présentes lors de leur déroulement (3). Toutefois, les « sincobas », syndicats intercatégoriels qui représentent une minorité importante de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) participent activement au mouvement tant sur le plan national que sur le plan local, et tout particulièrement à Turin. En Espagne, où les diverses « réformes » du code du travail, signées par les deux grandes centrales syndicales, ont accentué la précarité de l'emploi et réduit son coût, les marches ont rassemblé de très nombreuses organisations et associations regroupées régionalement ou localement. Elles ont débuté le 14 avril 1997, jour anniversaire de la République espagnole.

En Belgique, 80 % des chômeurs sont regroupés dans les organisations syndicales, car ce sont elles qui effectuent le paiement des indemnités de chômage. Les revendications d'autonomie des chômeurs y provoquent des tensions,

mais aussi des débats sur la démocratie syndicale. Par ailleurs, de nombreuses associations se déploient sur le champ de l'« infirmerie sociale ». Là, comme en Allemagne, se précise la menace du workfare (l'obligation pour les chômeurs de longue durée d'accepter n'importe quel emploi, de préférence à temps partiel et sous-payé). C'est l'idée que sous-tend un projet de loi déposé par le gouvernement belge. Aux Pays-Bas, comme en Espagne, c'est l'emploi à temps « très partiel » et à durée « très déterminée » qui constitue le plus noir : on sait que même l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a corrigé le chiffre du chômage aux Pays-Bas pour le faire passer du très officiel 5,3 % au plus vraisemblable 20 % (4). Les minorités syndicales néerlandaises qui soutiennent les marches avancent le chiffre de un million de pauvres auxquels les services publics de l'éducation et de la santé deviendraient inaccessibles.

Là bas, comme en Belgique, l'opposition des syndicats aux marches est moins homogène, et des discussions se glissent dans les interstices du consensus sur la politique nationale. Les « piétons de la grand-route » se sont rendus visibles, et avec eux les problèmes sociaux actuels. Ce qui, il y a quelques années, quand les chômeurs anglais ont commencé leurs marches, relayés plus tard par les militants d'Agir contre le chômage, n'était qu'un brouhaha entendu par quelques oreilles sélectives, devient une rumeur qui s'amplifie et, petit à petit, s'étaie de connaissances.

« Combien sommes-nous ? » interrogeaient les jeunes du Comité des sans-logis il y a quatre ans. Le dénombrement statistique procède toujours un peu de la même manière, et il faut beaucoup de temps pour que l'Etat commence à compter ceux qui sont aux marges, sans revenus, sans logement. A côté de la question de l'accès aux droits civiques et sociaux, c'est aussi celle de la réalité de l'existence de milliers de personnes qui est ainsi niée, puisque ce qui peut les qualifier pour permettre de les prendre en compte n'apparaît nulle part. Des recherches institutionnelles commencent à s'effectuer dans divers pays, mais tant que les institutions européennes n'auront pas mis en place un véritable appareillage statistique commun à l'ensemble des Quinze, il demeurera toujours aussi difficile de se livrer à des comparaisons précises entre nations.

Mettre en relation les différents revenus des chômeurs ou de ceux qui n'occupent que des emplois précaires est extrêmement complexe : on compte huit minima sociaux différents en France, chacun avec ses aides spécifiques (comme, par exemple, les aides au logement) qui, selon les cas, se soustraient ou s'ajoutent. Pour un seul pays, cela produit déjà un véritable maquis - le Commissariat au Plan parle d'« incohérence ». Devant le dédale des prestations propres à chaque pays, on abandonne vite l'idée d'une comparaison européenne qui soit pertinente.

Le bilan des marches dépasse les centaines de kilomètres parcourus, les milliers de personnes rencontrées. Les marcheurs ont aussi modifié les comportements traditionnels des syndicats, marqué des points dans la prise en compte du chômage et de la précarité, contribué à faire évoluer le débat politique des pays de la Communauté - même les institutions européennes les inscrivent à présent dans leur programme de recherches. Les marches ont donné forme à des revendications éparpillées sur le territoire de l'Union européenne. Tel le chœur qui manifeste la vox populi, elles ont fait grandir la critique des priorités renversées de la construction européenne : le choix du « tout monétaire » plutôt que celui de l'emploi. S'il y a, dans ce concert, quelques dissonances sur l'appréciation du processus en cours, il y a, surtout, en commun, le souci d'exprimer une exigence sociale.

- (1) Informés par les syndicats de situations de sous-effectifs dans certaines entreprises, les chômeurs s'y rendaient, les occupaient et exigeaient la création d'emplois.
- (2) Le groupe des Dix, qui s'est transformé en janvier dernier en union syndicale, compte parmi ses membres de nombreux syndicats SUD (Solidaires, unitaires, démocratiques), le Syndicat national des journalistes, le Syndicat national unifié des impôts.
- 3) Sauf la FIOM (fédération de la métallurgie de la CGIL), qui s'est engagée à leur côté en tant que fédération nationale.
- (4) Lire l'enquête de Dominique Vidal, « Pays-Bas, miracle ou mirage ? », Le Monde Diplomatique, juillet 1997.

source : <http://www.monde-diplomatique.fr/> in Le Monde Diplomatique de février 1998 (pages 24 et 25)

L'article : <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/02/LEVY/10062>